

REDEVANCE INCITATIVE POUR L'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (R.I.E.O.M.)

INFORMATION SUITE A ERREUR DE FACTURATION
INFORMATION PONCTUELLE A PRENDRE EN COMPTE DANS LA PROCHAINE FACTURATION
(Rayer la mention inutile)

Merci d'utiliser ce formulaire type pour signifier toute modification (erreur de facturation, modification de composition d'un foyer), et de joindre obligatoirement les justificatifs correspondants (voir au dos de la feuille).

FACTURE N°

ABONNE N°

NOUVEAU FOYER arrivé le..... **FOYER DEJA EXISTANT**

Information concernant

Nom, prénom

le foyer de

Adresse

Commune

Commune précédente :

Type de modification

(Vous trouverez au dos, les documents à fournir)

Déménagement (départ de l'ensemble du foyer)

Préciser impérativement la date

Préciser la nouvelle adresse

.....

.....

Décès d'une personne en date du:

Préciser le nouveau nombre de personnes au foyer

Remettre la facture au nom de

Changement de composition du foyer

Préciser le nouveau nombre de personnes au foyer

Préciser impérativement la date du changement ainsi que la raison du

changement

.....

Autre

Préciser

.....

.....

Le

Signature et cachet de la Mairie

Signature de l'abonné

A

Document soit :

- à envoyer par voie postale à l'adresse suivante : Communauté de Communes du Saulnois – 14 Ter Place de la saline – BP 54 - 57170 CHATEAU-SALINS

- à transmettre par mèl à l'adresse suivante : dechets@cc-saulnois.fr

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Version modifiée le 04 septembre 2019

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR

1. **Dans le cas du départ du foyer hors du territoire de la Communauté de Communes du Saulnois :**
 - Nouveau contrat de location sur lequel figure la date exacte de la prise des locaux,
ou
 - Etat des lieux de sortie de l'habitation occupée sur votre commune,
ou
 - Acte de vente de l'habitation occupée sur votre commune,
ou
 - Acte notarié d'achat sur la nouvelle commune,...

2. **Dans le cas d'une migration, c'est-à-dire d'un déménagement sur une autre commune du Saulnois :**
 - Vous pouvez demander les mêmes documents que dans le cas d'un départ sur un autre territoire
Il est impératif de connaître la nouvelle adresse complète, afin de nous permettre l'inscription sur la nouvelle commune.

3. **Dans le cas du départ d'une personne ou plusieurs personne(s) au foyer (hors logement en cité universitaire) :**
 - Nouveau contrat de location de la personne partie, faisant mention de la date officielle du départ,
ou
 - La première facture EDF au nom de la personne partie avec mention d'une date de départ,...